

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **114 (1988)**

Heft 23

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Centième anniversaire de Le Corbusier : construction de la place Sans-Nom à La Chaux-de-Fonds

Résultats

La Ville de La Chaux-de-Fonds a organisé, au printemps 1987, un concours d'idées ouvert à tous les architectes et urbanistes suisses.

68 candidats se sont inscrits, 26 projets ont été rendus dans les délais (38%); 2 ont été exclus du jugement, car incomplets, et 1 a été exclu de la répartition des prix, car il ne permettait pas une réalisation conforme au programme.

Le jury était présidé par M. Edgar Tripet, directeur du Gymnase cantonal; il était composé en outre de MM. Alain Bringolf, directeur des Travaux publics; Ugo Brunoni, architecte; Denis Clerc, architecte; Marc Emery, architecte; Carl Fingerhuth, architecte; Vincent Mangeat, architecte; Alain Tissot, professeur au gymnase; M^{me} M.-J. Wiedmer, urbaniste, et M. Philippe Oesch, architecte, qui a remplacé M. Jacques Gubler, empêché.

Au premier tour, le jury élimine 9 projets parmi les 24 admis au jugement (38%).

Au deuxième tour, il élimine de nouveau 9 projets (38%).

Dès lors, il classe les 6 projets restants (25%) et décerne à l'unanimité le premier prix de Fr. 20 000.— au projet de M. Jacques Richter, architecte à Lausanne, avec son équipe de collaborateurs, tous étudiants de l'Institut Athénæum. Il recommande aux autorités, à l'unanimité également, de procéder à l'adoption du plan de quartier permettant la réalisation du projet primé.

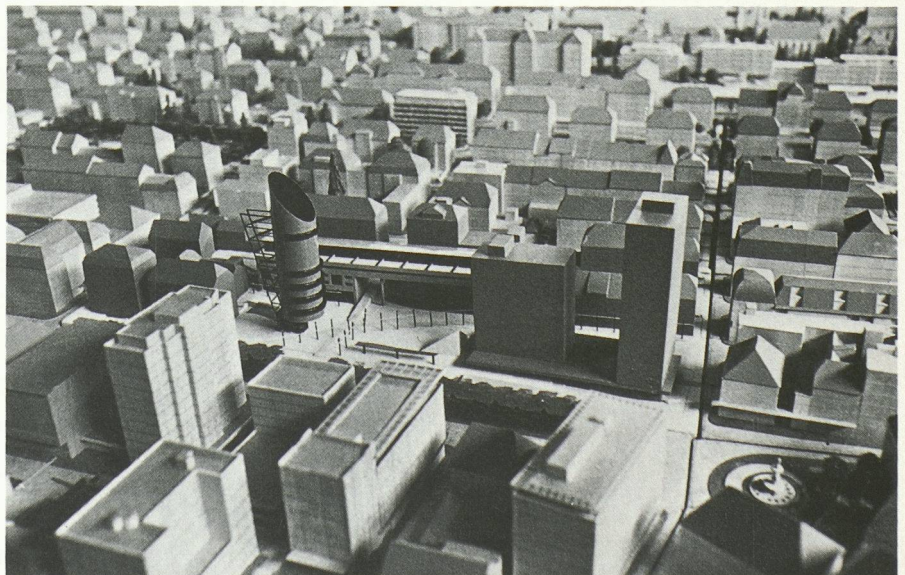
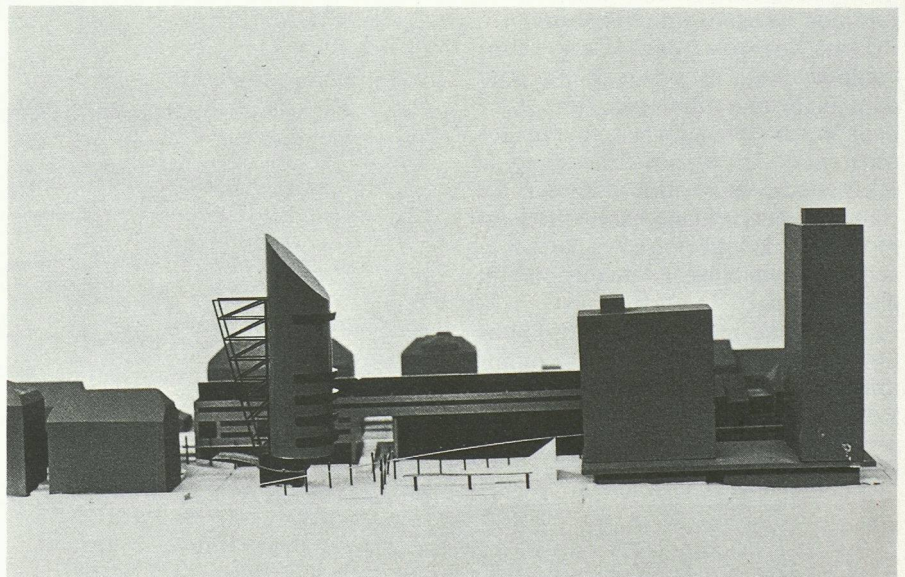
« La question originale posée aux candidats n'était pas tant la réalisation attendue d'un projet urbain prémédité, dont l'exécution aurait impliqué la démolition d'un certain nombre de bâtiments, que l'opportunité d'établir un projet significatif pour la ville, dans un vide casuel et informe, dont la situation et l'intérêt ont été heureusement révélés par l'appropriation qui en a été faite. Dès lors, le vide de la place Sans-Nom peut être compris comme l'installation d'un espace public associé au plus grand espace de la ville, en remplacement des constructions privées antérieures. Mais est-il possible aujourd'hui de créer dans la ville de nouveaux lieux, en échappant à la menace de l'acte gratuit? Comment assurer les continuités structurelles fondamentales sans s'embarrasser d'un langage désuet et sacrifiant à la récupération de

résultats formels issus de processus de production distincts de ceux d'aujourd'hui? »

« Le projet primé propose la restauration du vide en y établissant un large espace contemporain ouvert sur le Pod, qui demeure l'espace de référence par excellence de La Chaux-de-Fonds. Une tour cylindrique fixe la limite virtuelle du nouvel espace sur le Pod, en même temps qu'elle s'insinue dans la profondeur de la ville à travers les nombreuses ouvertures et percées à l'extrémité desquelles elle prend un caractère emblématique. La nouvelle

place est immédiatement accessible depuis le Pod; elle se développe sereinement dans une dimension que l'usage a fixée et dans une position que l'orientation impose. Mais d'autres usages ne sont que suggérés, et la place saura rendre à la ville de nombreux services. On a là, dans une forme fluide et dynamique, un espace que l'on peut qualifier de *moderne*. A propos de quelques aspects liés au développement d'un tel projet, le jury veut signaler la complète interdépendance de toutes les parties de la composition, et salue, avec enthousiasme et unanimité, la cohérence, l'intelligence et la précision de ce projet. »

Ces lignes, extraites du long commentaire que le jury a consacré au premier prix, débordent d'enthousiasme! Rarement on a pu lire des propos aussi élogieux (nous allions dire dithyrambiques). Mais une fois les lampions éteints, il faudra poursuivre et prolonger cet élan! Nous osons espérer, pour la ville de La Chaux-de-Fonds bien sûr, et pour Jacques Richter et son

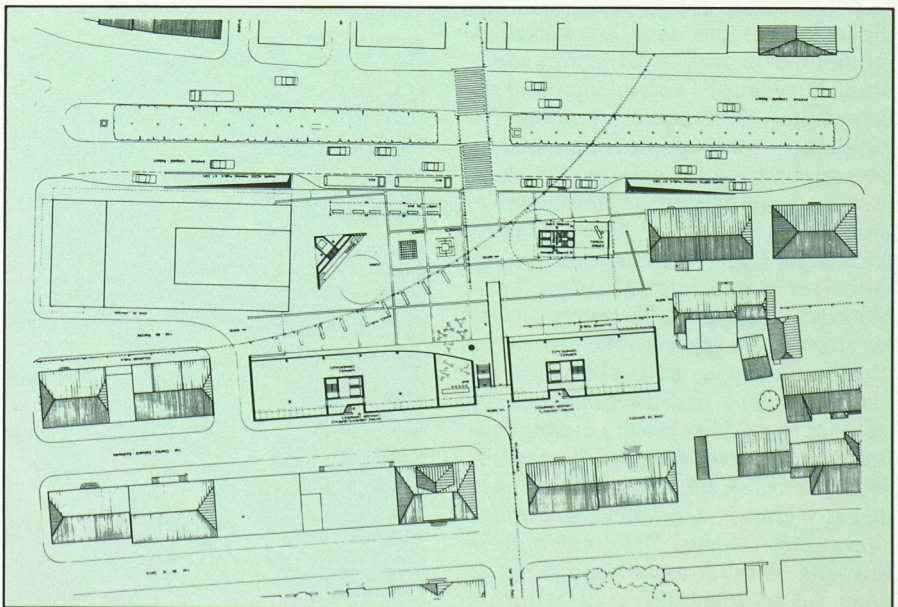
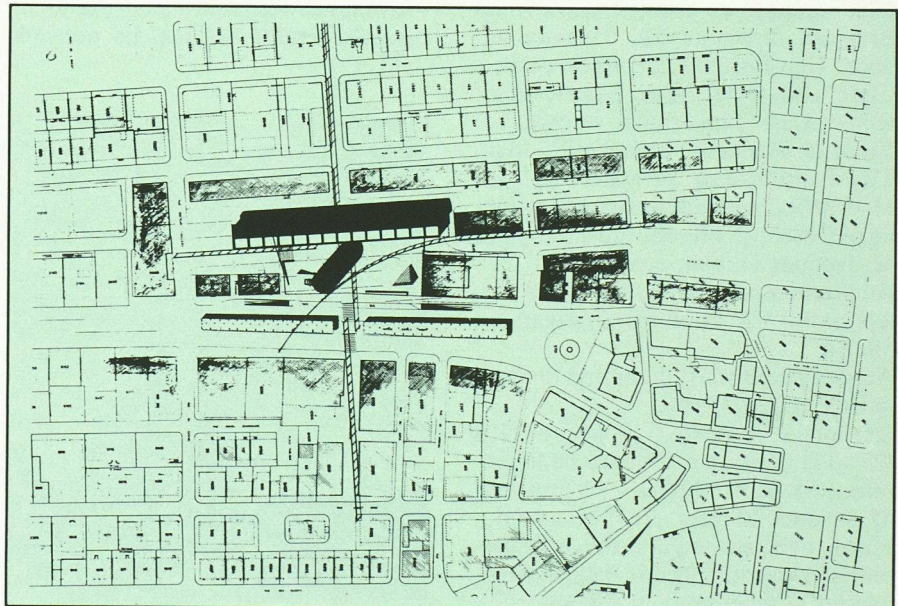
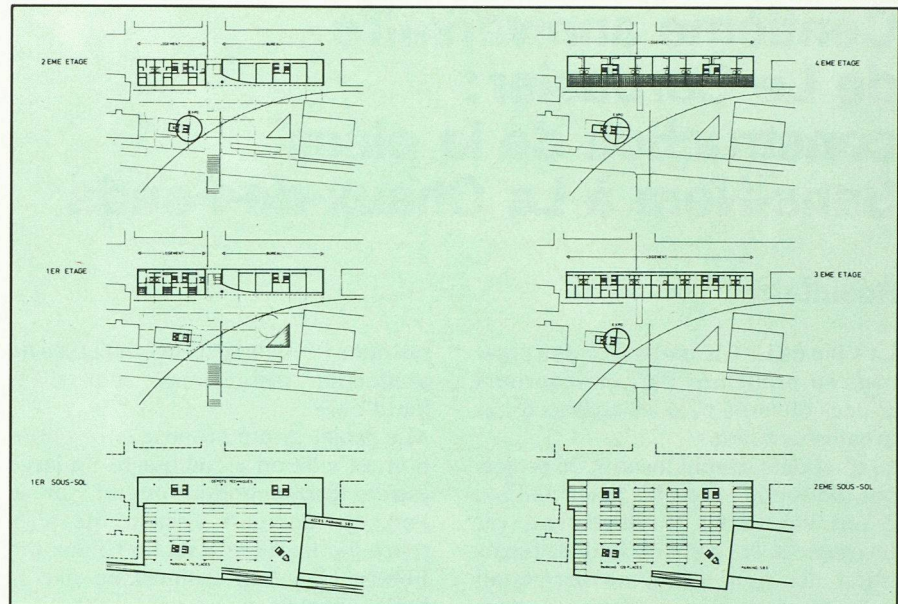


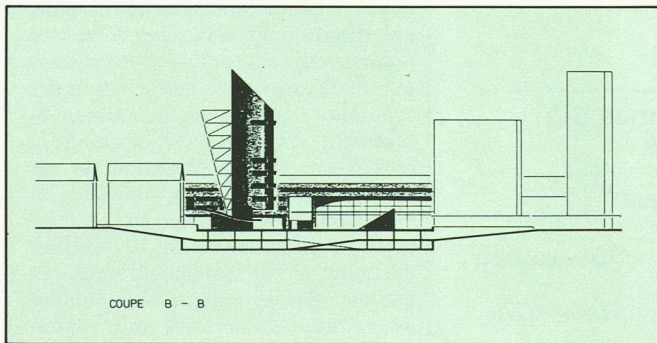
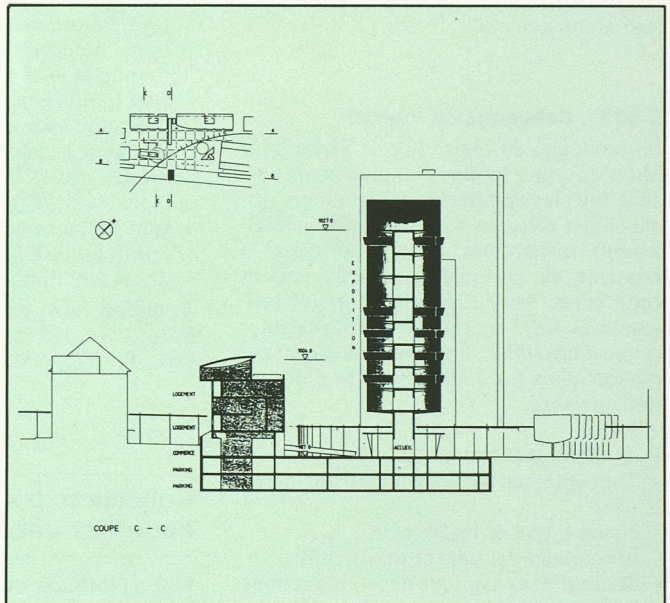
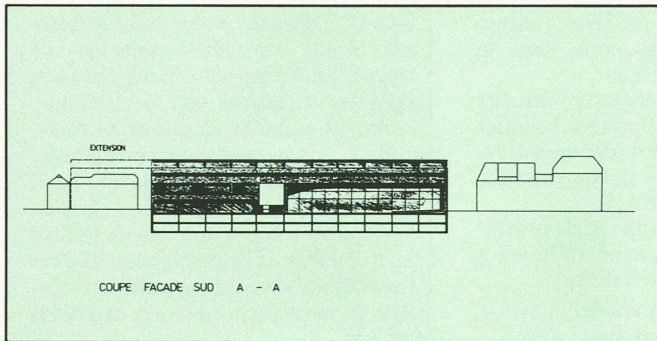
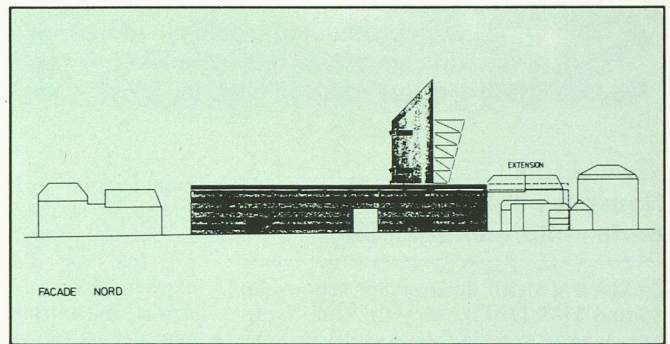
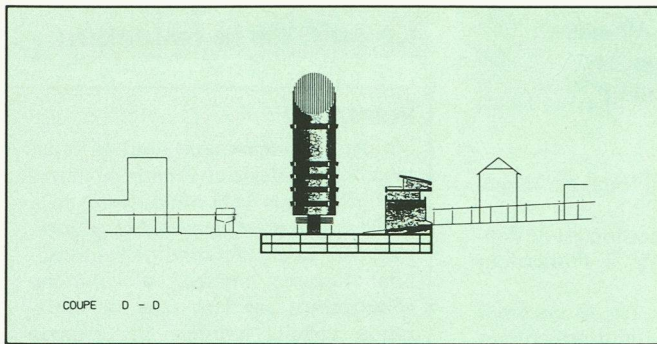
équipe, que ce projet ne restera pas seulement un moment éclatant engendré par les fêtes que la ville natale de Corbu a organisées.

Le rapport du jury porte, dans ses termes, la difficulté majeure qu'il faudra vaincre : celle de créer un lieu à partir de rien. Le projet primé nous paraît être un support possible pour une telle démarche ; les autres composantes échappent à l'architecte : il s'agit de l'enthousiasme populaire, de la joie d'entreprendre, de la volonté de créer. En ces temps où ni la volonté de célébrer un 700^e anniversaire, ni le consensus nécessaire à l'organisation de joutes sportives ne paraissent plus devoir exister, il faudra tout l'acharnement bien connu des habitants de la métropole horlogère pour y parvenir ! Mais les Chaux-de-Fonniers, qui ont si bien su célébrer l'héritage laissé par les hommes du XIX^e siècle, ont là une belle occasion de s'engager dans une entreprise marquante et audacieuse pour raffermir la vitalité de leur ville et imposer ainsi son identité au XXI^e siècle. Nous concluons en reprenant quelques lignes de Gil Baillod, dans la rubrique « Regard » de *l'Impartial* :

« Osons. Soyons « fadas » ! Ce que nous voulons bâtir, c'est une mémoire pour demain. Nous voulons gérer un espace dans lequel vivre aura la saveur de nos espérances. Un espace dans lequel le XXI^e siècle se sentira chez lui. La trame du rêve, prélude à la création, est formée par la trajectoire des perspectives que nous habitons depuis bientôt deux siècles. »

F. N.





Bibliographie

Tempel und Teehaus in Japan

par *Werner Blaser*. - Un vol. 31,5 x 31 cm. Relié pleine toile sous jaquette laminée en couleurs, 180 pages, très nombreux plans, collages et photographies, noir-blanc et couleur. Editions Birkhäuser, Bâle, 1988. Prix non communiqué.

Cet ouvrage est une réédition de celui paru en Allemagne en 1955, qui avait été fort remarqué à l'époque déjà. Le livre présenté aujourd'hui constitue non seulement une remarquable collection de photographies et de relevés de construction de l'architecture classique japonaise, mais il présente également une étude brillante des éléments (historiques, spirituels, sociaux) qui servirent de base d'inspiration à ces édifi-

ces, qui ont conservé toute leur signification jusqu'à nos jours. Certains sont d'ailleurs des modèles auxquels plusieurs bâtiments du monde occidental peuvent se rattacher. Blaser développe une longue histoire d'amour avec l'architecture japonaise du XV^e au XVIII^e siècle, avec ses traditions et son art de vivre, sa poésie et sa recherche de la proportion parfaite, issue du bouddhisme zen. Il met tout en œuvre pour nous faire subir le charme auquel il a lui-même succombé, et il y parvient! Un livre précieux, qui inspire le respect : celui que l'on doit à cette brillantissime culture, mais aussi celui que l'on porte à l'auteur, et à l'éditeur qui, une fois de plus, a fait là œuvre maîtresse. Voici donc un

volume que l'on sera fier de posséder, et qui vous ouvrira tout grand des chemins insoup-

connés, dont on a bien besoin dans « ce monde qui méprise la beauté ».

La forêt et le bois en chiffres

Ces dernières années, l'intérêt pour la forêt et le bois en Suisse n'a cessé de croître. Un petit dépliant pratique vient d'être publié par l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage (OFPP). Il regroupe les chiffres et les caractéristiques les plus importants concernant les forêts et le bois en Suisse. Ce petit vade-mecum, pratique et à la présentation graphique réussie, contient une foule de renseignements. C'est ainsi par exemple qu'il informe sur les conditions de superficie et la ré-

partition des essences dans les forêts suisses, l'encouragement par la Confédération, le gibier et la chasse, le matériel sur pied, l'exploitation, la transformation et l'utilisation du bois, etc.

Le dépliant en couleurs peut être obtenu en langues française, allemande, italienne, romanche et anglaise. Il peut être commandé par écrit auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM), 3000 Berne (numéro de commande 310.065).